

gement dans les Finances, dont le projet a été dressé par Mr. le Duc, qui sera très-avantageux, & au moyen duquel toutes les dettes de la Couronne seront acquittées dans 3. ans: Les appointemens des Gouverneurs de Provinces, qui avoient été considérablement augmentez pendant la Regence de feu Mr. le Duc d'Orleans, doivent être diminuez, & remis sur le pied qu'ils étoient pendant le Regne de Louis XIV. Le 13. Mr. le Duc alla à *Marly*, pour voir si tout étoit prêt pour la reception de S. M. Ce Prince fait faire un nouvel Escalier à *Chantilly*, & s'il est achevé avant *Pâques*, le Roi s'y rendra immédiatement après les Fêtes, & ira, dit-on, de là à *Diepe* & au *Havre*, pour satisfaire sa curiosité de voir la Mer.

IV. Il se tint le 16. un grand Conseil en presence du Roi & des Princes du Sang, dans lequel on fit lecture d'une Lettre fort ample du Prince Regnant en *Espagne*, qui se plaint de la longue durée du Congrès de *Cambrai*; & on croit que les moyens concertez entre cette Cour, celles de *France* & de la *Grande Bretagne*, vont être mis à exécution pour lui rendre son activité. Sur les avis certains qu'on a reçus par le Chevalier de Conflans, qui est toujours à la Cour de *Madrid*, que le Douaire de la jeune Princesse Douairiere étoit réglé à 50000. pistolles, la Duchesse Douairiere d'Orleans, & le Duc son Fils, ont nommé les Officiers qui doivent composer sa Maison lors qu'elle sera arrivée ici. S. M. a consenti à un Traité que le Sr. Thomas Ingenieur a fait avec les Fermiers Generaux d'*Alsace*, de *Franche Comté*, & des *trois Evêchez*, par lequel il s'engage d'épargner tous les ans pour 100000. écus de bois qu'on employe aux Salines, d'en faire les éprouves à ses dépens, & sans interrompre le travail